SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Ségbana

Objet : Acquisition et pose de quarante-huit (48) lampadaires solaires pour l'électrification hors réseau des villages de Gbassè, Boumoussou, Zonzi et Sinwan

Référence SIGMaP : F_ST_127422

Avis n° : ..57../014../MC-SEG/PRMP/SP-PRMP du ..10../..11.../2026

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national (AOON)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Ségbana publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 05 mars 2026 et révisé le 26 /10/2026.
2. La Commune de Ségbana a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget au titre de la gestion 2026, des fonds du FADeC COSO afin de financer son programme d'investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et à la pose de quarante-huit (48) lampadaires solaires pour l'électrification hors réseau des villages de Gbassè, Boumoussou, Zonzi et Sinwan.
3. La Commune de Ségbana sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture, la livraison, l'installation (y compris les massifs de fondation) et la mise en service de quarante-huit (48) lampadaires solaires photovoltaïques autonomes de type « tout-en-un », à raison de douze (12) lampadaires dans chacun des villages de Gbassè, Boumoussou, Zonzi et Sinwan, ainsi que pour les services connexes (plaques d'identification, relevés GPS et plans de récolement, formation, stock de pièces de rechange, garantie et service après-vente). Le marché est constitué d'un **lot unique et indivisible.** Aucune variante ne sera prise en considération.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Ségbana ; E-mail : prmpsegbana@gmail.com ; Tél. : (+229) 01 96 70 19 99, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics (S-PRMP), rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Ségbana, aile latérale gauche, deuxième bureau à droite de l'aire de circulation, de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes, les jours ouvrables.
6. Le délai de livraison, d'installation et de mise en service est de **trois (03) mois (quatre-vingt-dix (90) jours)** à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer les prestations.
7. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

Capacité technique et expériences :

- être une entreprise ou un groupement d'entreprises légalement constitué, exerçant dans le domaine d'équipements électriques ou solaires photovoltaïques, justifié par le registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;

Scanné avec CamScanner

- avoir exécuté de manière satisfaisante, en tant que fournisseur, sous-traitant ou membre de groupement, au moins deux (02) marchés de fourniture et d'installation de lampadaires solaires photovoltaïques d'un montant au moins égal à quinze millions (15 000 000) de francs CFA hors taxes chacun, au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année 2026 en cours, justifiés dans les conditions fixées au point 4.2 a) de la sous-section C ;
- disposer du personnel clé suivant : un chef de projet ingénieur (BAC+5) en énergies renouvelables ou génie électrique, un technicien supérieur (BAC+3) en électrotechnique ou énergies renouvelables, un technicien supérieur (BAC+3) en génie civil, un topographe (BAC+2 au moins) (chacun avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale et deux (02) expériences similaires) et un responsable HSE (BAC+3) avec au moins trois (03) ans d'expérience générale et une (01) expérience similaire, dans les conditions fixées au point 5 de la sous-section C ;
- disposer du matériel minimum fixé au point 6 de la sous-section C (notamment un camion-grue, un véhicule de liaison, une bétonnière, un vibreur et un récepteur GPS) ;
- produire l'autorisation du fabricant des kits lampadaires proposés (ou l'autorisation du distributeur agréé accompagnée de la copie du certificat de partenariat avec le fabricant) et justifier d'un service après-vente au Bénin.

Capacité financière :

- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de fournitures au moins égal à trente millions (30 000 000) de francs CFA au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), justifié par les états financiers présentés selon les exigences de l'annexe A-3-2 ;
- fournir une attestation de capacité financière en original délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides ou de lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage, à hauteur d'au moins vingt millions (20 000 000) de francs CFA.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

Capacité technique et expériences :

- être une entreprise ou un groupement d'entreprises légalement constitué, exerçant dans le domaine d'équipements électriques ou solaires photovoltaïques, justifié par le RCCM ou les statuts ;
- disposer du personnel clé ci-dessus, avec des exigences renforcées : au moins sept (07) ans d'expérience générale et trois (03) expériences similaires pour le chef de projet, les techniciens supérieurs et le topographe, et au moins cinq (05) ans d'expérience générale et deux (02) expériences similaires pour le responsable HSE ;
- disposer du matériel minimum fixé au point 6 de la sous-section C ;
- produire l'autorisation du fabricant (ou du distributeur agréé) et justifier d'un service après-vente au Bénin.

BON A LANCER

Capacité financière :

- fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et, le cas échéant, les états financiers de ses années d'existence, présentés selon les exigences de l'annexe A-3-2 ;
- fournir une attestation de capacité financière en original délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin, à hauteur d'au moins vingt millions (20 000 000) de francs CFA ;

Scanné avec CamScanner

- fournir une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité, délivrée par une compagnie d'assurance agréée au Bénin, d'un montant au moins égal à trente millions (30 000 000) de francs CFA.

BON A LANCER

Voir le Dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..13../..11.../2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics (S-PRMP), rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Ségbana, aile latérale gauche, deuxième bureau à droite de l'aire de circulation. Le dossier d'appel d'offres peut être adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique, sur demande adressée à prmpsegbana@gmail.com , à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics (S-PRMP), rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Ségbana, aile latérale droite, deuxième bureau à gauche de l'aire de circulation, au plus tard le ..04.../..12.../2026 à 10 heures 00 (heure locale : GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus entraîne le rejet de l'offre, sous réserve des manquements non substantiels au sens de la circulaire n°2026-03/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 26 août 2026, qui ne peuvent à eux seuls justifier un rejet dès lors que l'identification du candidat et l'intégrité de son offre ne sont pas en cause.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de dépouillement de la Mairie de Ségbana, rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, aile latérale droite, premier bureau à gauche de l'aire de circulation, le ..04.../..12.../2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **trois cent cinq mille quatre-vingt-cinq (305 085) francs CFA**. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Ségbana, le ..10.../..11..../2026

La Personne responsable des marchés publics,

Sika N'Douro BORO

Scanné avec CamScanner